

# PROGRAMME D'ACTION D'ISTANBUL

Progrès dans la mise en  
œuvre des domaines  
prioritaires du  
Programme d'action en  
faveur des pays les  
moins avancés pour la  
décennie 2011-2020  
(Programme d'action  
d'Istanbul)

**Examen régional  
africain du Programme  
d'action d'Istanbul**



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



**Progrès dans la mise en  
œuvre des domaines  
prioritaires du  
Programme d'action en  
faveur des pays les  
moins avancés pour la  
décennie 2011-2020  
(Programme d'action  
d'Istanbul)**

**Examen régional  
africain du Programme  
d'action d'Istanbul**



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

Pour commander des exemplaires de *Progrès dans la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul): Examen régional africain du Programme d'action d'Istanbul*, veuillez contacter :

Section des publications et de la gestion des conférences  
Commission économique pour l'Afrique  
B.P. 3001  
Addis-Abeba, Éthiopie  
Tél: +251-11- 544-9900  
Télécopie: +251-11-551-4416  
Adresse électronique: [eca-info@un.org](mailto:eca-info@un.org)  
Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

© 2021 Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés  
Premier tirage : février 2021

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Conçu et imprimé à Addis-Abeba par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2015. Imprimé sur du papier sans chlore.

Photos de couverture: Shutterstock.com

# Tableau de matières

I. Sortie de la catégorie des pays les moins avancés et la crise du COVID-19 dans ces pays .....	1
II. Progrès réalisés dans les domaines prioritaires .....	5
A. Capacités productives (production potentielle) et transformation structurelle .....	5
B. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural .....	7
C. Commerce et produits de base .....	9
D. Développement humain et social .....	11
E. Crises multiples et autres défis émergents .....	16
F. Mobiliser des ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités .....	17
G. Bonne gouvernance à tous les niveaux .....	20
III. Recommandations de politique générale pour la reprise .....	22

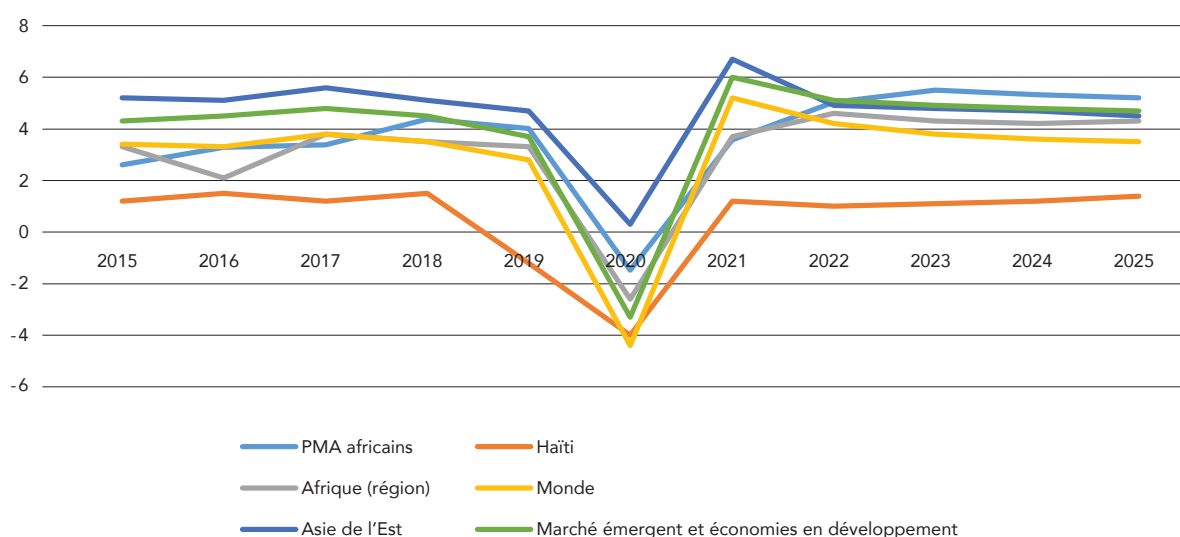


## Sortie de la catégorie des pays les moins avancés et la crise du COVID-19 dans ces pays

1. Le présent rapport examine les progrès accomplis par les pays les moins avancés (PMA) dans la réalisation du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul), qui visait à ce que la moitié des pays les moins avancés répondent aux critères de reclassement<sup>1</sup> au plus tard en 2020. En 2020, 46 pays étaient

classés par les Nations Unies comme PMA, dont 33 (70 %) étaient des pays africains (tableau 1)<sup>2</sup>. Pour qu'un pays soit éligible au reclassement, il doit atteindre au moins deux des seuils d'éligibilité<sup>3</sup> lors de deux examens consécutifs (tableau 1). À ce jour, trois pays africains - le Botswana (1994), le Cabo Verde (2007) et la Guinée équatoriale (2017) - sont sortis de la catégorie des PMA.

Figure I: Croissance du produit intérieur brut réel (variation annuelle en pourcentage)



Source : Fonds monétaire international, Data Mapper (janvier 2021). Disponible à l'adresse : [www.imf.org/external/datamapper/NGDP\\_RPCH@WEO/OEMDC/ADVEC/WEOWORLD](http://www.imf.org/external/datamapper/NGDP_RPCH@WEO/OEMDC/ADVEC/WEOWORLD).

<sup>1</sup> Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, « Least developed countries Scheduled for Graduation ». Disponible à l'adresse : <http://unohrrls.org/about-ldcs/criteria-for-ldcs/>.

<sup>2</sup> Rapport 2020 sur les pays les moins avancés : Des capacités productives pour la nouvelle décennie (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.21.II.D.2).

<sup>3</sup> L'examen pluriannuel 2017-2020 du Comité des politiques de développement a proposé des modifications aux critères de reclassement. (Rapport du Comité des politiques de développement sur la vingt-deuxième session, 24-27 février 2020), Documents officiels du Conseil économique et social, 2020, Supplément n° 13 (E/20/33).

- Sao Tomé-et-Principe devrait en sortir en 2024, tandis que l'Angola a demandé un nouveau report de l'examen pour son reclassement. Les PMA non africains qui sont sortis de la catégorie des PMA sont les Maldives (2011), Samoa (2014) et Vanuatu (décembre 2020).
2. La pandémie de COVID-19 pose un défi pour les perspectives de sortie de la liste des PMA, car les mesures d'endigement et de confinement prises en réponse à la crise ont entraîné un ralentissement de l'activité économique mondiale et des récessions dans plusieurs pays. Les actions entreprises pour faire face à la pandémie ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et ont freiné la demande des consommateurs, en particulier pour les voyages, le tourisme et les produits de base essentiels, y compris le pétrole brut. En conséquence, l'indice des cours des produits de base a baissé de 119,81 au deuxième trimestre de 2019 à 91,73 au même trimestre de 2020. L'indice des cours du pétrole aussi a baissé, passant d'un pic de 152,50 à 71,84 durant la même période, avant de remonter légèrement à 97 au troisième trimestre 2020<sup>4</sup>. Les incertitudes résultant de la pandémie ont aussi entraîné une fuite des capitaux des marchés émergents vers les havres sûrs des pays développés.
  3. L'effet global de ces développements a été un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel. Durant les trois années précédant la pandémie, les PMA africains ont enregistré une croissance régulière, quoique modeste, de leur PIB réel de 3,9 %, soit un peu plus que la moyenne mondiale de 3,4 % et la moyenne africaine de 3,5 %. Toutefois, en raison de la pandémie, le Fonds monétaire international prévoit que la croissance du PIB réel des PMA africains se contractera de 1,5 % en 2020, avant de rebondir à 3,7 % en 2021. La reprise prévue est presque la moitié de la prévision mondiale de 6 %. Par rapport aux PMA africains, des contractions plus sévères sont prévues pour l'Afrique (2,6 %) et l'économie mondiale (4,4 %) en 2020 (figure I).
  4. Outre le ralentissement de la croissance, la pandémie devrait annuler les gains engrangés ces dernières années, en particulier dans les domaines de l'égalité des sexes, de la pauvreté et de la réduction des inégalités, compromettant ainsi les perspectives de réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. L'incidence moyenne de la pauvreté devrait atteindre 35,2 %, entraînant 32 millions de résidents supplémentaires des PMA dans l'extrême pauvreté<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Fonds monétaire international, « Système des cours des produits de base. » Disponible à l'adresse : <https://data.imf.org/?sk=471DDDF8-D8A7-499A-81BA-5B332C01F8B9&slid=1547557894971>.

<sup>5</sup> *Rapport 2020 sur les pays les moins avancés : Capacités productives pour la nouvelle décennie* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.21.II.D.2).



Tableau 1: Résumé de la situation des PMA en Afrique et d'Haïti

Pays	Année ajoutée	Revenu national brut par habitant, 2019, méthode de l'Atlas (dollars des États-Unis) <sup>a</sup>	Indice du capital humain <sup>b</sup>	Indice de vulnérabilité économique <sup>b</sup>	Population 2019, (millions) <sup>c</sup>
Angola*	1994	2 960	52,5	36,8	30,8
Bénin	1971	1 250	49,8	34,3	11,5
Burkina Faso	1971	780	42,9	38,2	19,8
Burundi	1971	280	38,5	44,5	11,2
Comores	1977	1 400	49,4	52,4	0,8
Djibouti	1982	3 310	58	36,3	1
Érythrée	1994	600 <sup>d</sup>	42,9	54,7	5,2
Éthiopie	1971	850	45,3	32,1	109,2
Gambie	1975	750	51,8	72,2	2,3
Guinée	1971	930	39,5	30,2	12,4
Guinée-Bissau	1981	820	41,7	52,4	1,9
Lesotho	1971	1 380	61,6	42	2,1
Libéria	1990	580	37,2	53,2	4,8
Madagascar	1991	520	54,5	37,8	26,3
Malawi	1971	380	52,5	47,1	18,1
Mali	1971	870	43,1	36,8	19,1
Mauritanie	1986	1 660	46,9	39,9	4,4
Mozambique	1988	490	45,8	36,7	29,5
Niger	1971	600	35,4	35,3	22,4
Ouganda	1971	780	50,2	31,7	42,7
République centrafricaine	1975	520	17,4	33,6	4,7
République démocratique du Congo	1991	530	41,9	27,2	84,1
République-Unie de Tanzanie	1971	1 080	56	27,9	56,3
Rwanda	1971	830	55	36,4	12,3
Sao Tomé-et-Principe**	1982	1 930	86	41,2	0,2
Sénégal	2000	1 460	57,1	33,4	15,9

Pays	Année ajoutée	Revenu national brut par habitant, 2019, méthode de l'Atlas (dollars des États-Unis) <sup>a</sup>	Indice du capital humain <sup>b</sup>	Indice de vulnérabilité économique <sup>b</sup>	Population 2019, (millions) <sup>c</sup>
Sierra Leone	1982	540	27,4	51,6	7,7
Somalie	1971	130 <sup>d</sup>	16,7	34,7	15
Soudan	1971	590	53	49,2	41,8
Soudan du Sud	2012	1 090 <sup>d</sup>	25,8	55,6	11
Tchad	1971	700	22,1	52,4	15,5
Togo	1982	690	61,8	28,3	7,9
Zambie	1991	1 430	58,6	40,5	17,4
Haïti	1971	1 330	48	30,6	11,1
Seuil du reclassement (2018)		1 230	66	32,0	Total : 676,2

Sources : <sup>a</sup>Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (novembre 2019) ; <sup>b</sup>Comité des politiques de développement, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (mars 2018) ; <sup>c</sup>World Population Prospects : révision de 2019, Division de la population de l'ONU (novembre 2019) ; <sup>d</sup>Division de statistique de l'ONU (novembre 2019).

Remarques : \* Reclassement reporté ; \*\* Reclassement prévu en 2024.

## Progrès réalisés dans les domaines prioritaires

### A. Capacités productives (production potentielle) et transformation structurelle

5. L'amélioration des capacités productives<sup>6</sup> est essentielle pour améliorer la productivité et transformer structurellement les économies des PMA. Pourtant, comme le confirme l'indice des capacités productives de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (TD/B/C.I/
6. Par exemple, en pourcentage du PIB, la valeur ajoutée manufacturière dans les PMA africains s'est élevée en moyenne à 8,7 % durant la période 2011-2019, contre 14,0 % pour l'Asie du Sud, 16 % pour Haïti, 10 % pour l'Afrique hors Afrique du Nord et 11 % pour l'ensemble des PMA (figure IIa). Fait remarquable,

MEM.4/20, les PMA africains ont des capacités productives et des niveaux de valeur ajoutée relativement faibles.

Figure IIa: Valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB, 2011-2019

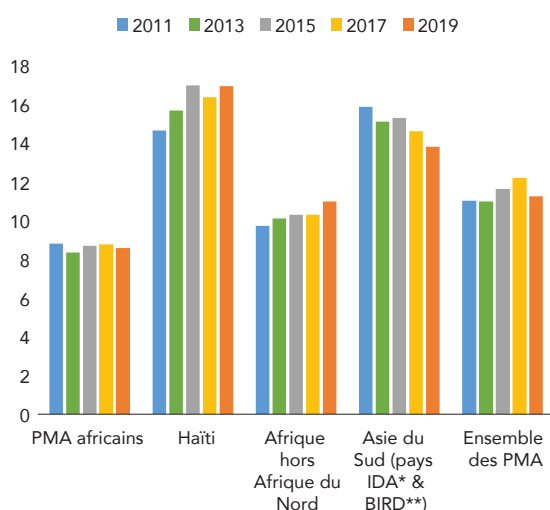
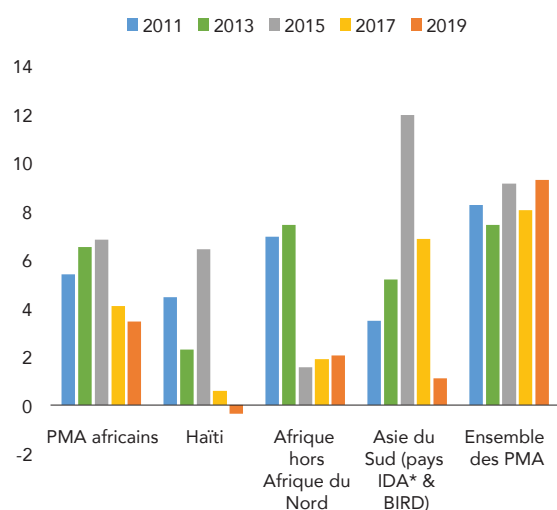


Figure IIb: Industrie manufacturière, valeur ajoutée (croissance annuelle en pourcentage)



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021). Disponible à l'adresse : <https://data-bank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

<sup>6</sup> La capacité productive fait référence au capital physique, à la main-d'œuvre, aux ressources technologiques, institutionnelles et environnementales qui influencent l'efficacité et la compétitivité d'un pays dans le domaine de la production.

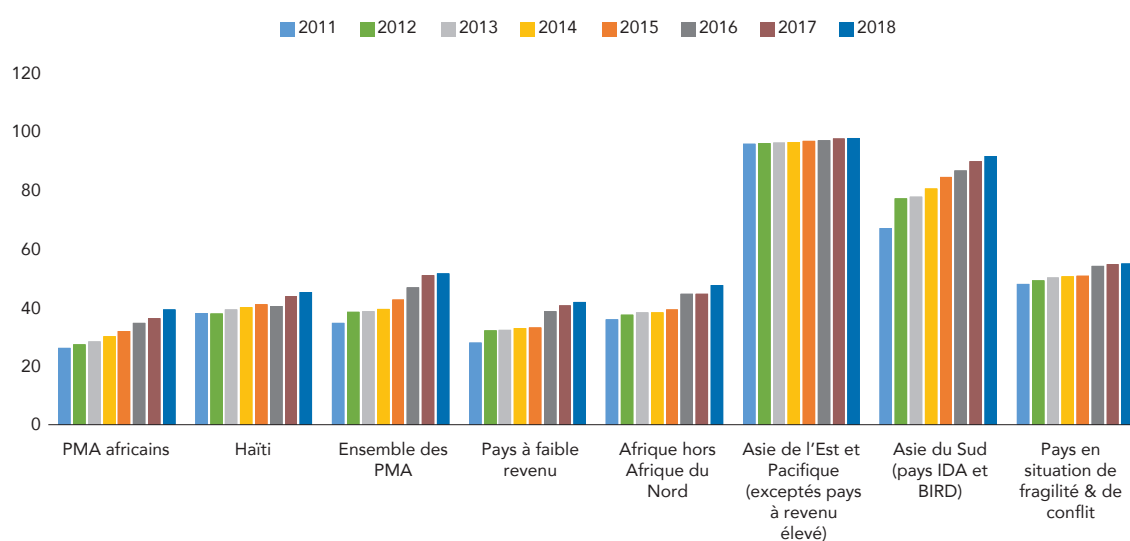
Haïti a maintenu une valeur ajoutée manufacturière d'environ 17 % pendant près d'une décennie, alors que les pays d'Asie du Sud connaissent un déclin constant depuis 2015. Le taux de croissance de la valeur ajoutée manufacturière dans les PMA africains a ralenti dans la seconde moitié de la décennie. Après avoir atteint un pic de 6,8 % en 2015, il est retombé à 3,4 % en 2019. La croissance moyenne de la valeur ajoutée manufacturière pour l'ensemble des PMA est restée stable et a dépassé 7 % durant la dernière décennie, ce qui amène à penser à une amélioration rapide dans les PMA non africains en particulier (figure IIb). Accès limité à l'énergie

7. L'accès à l'électricité est un important catalyseur du développement durable. En 2018, moins de la moitié de la population de l'Afrique hors Afrique du Nord avait accès à l'électricité. L'accès était encore plus limité pour les PMA africains.

À l'exception des pays à faible revenu, les PMA africains ont des taux d'accès à l'électricité relativement faibles par rapport aux autres groupes de pays, y compris les pays en situation de fragilité et de conflit. L'accès à l'électricité dans les PMA africains a toutefois augmenté durant la dernière décennie, passant de 26 % en 2011 à 39 % en 2018 (figure IIIa). Par contraste avec ce qui se passe dans les PMA africains, l'accès à l'électricité en Asie de l'Est et dans le Pacifique a été en moyenne d'environ 97 % durant la dernière décennie. Par ailleurs, l'Asie du Sud a enregistré une hausse de 24 points de pourcentage de l'accès à l'électricité entre 2011 et 2018.

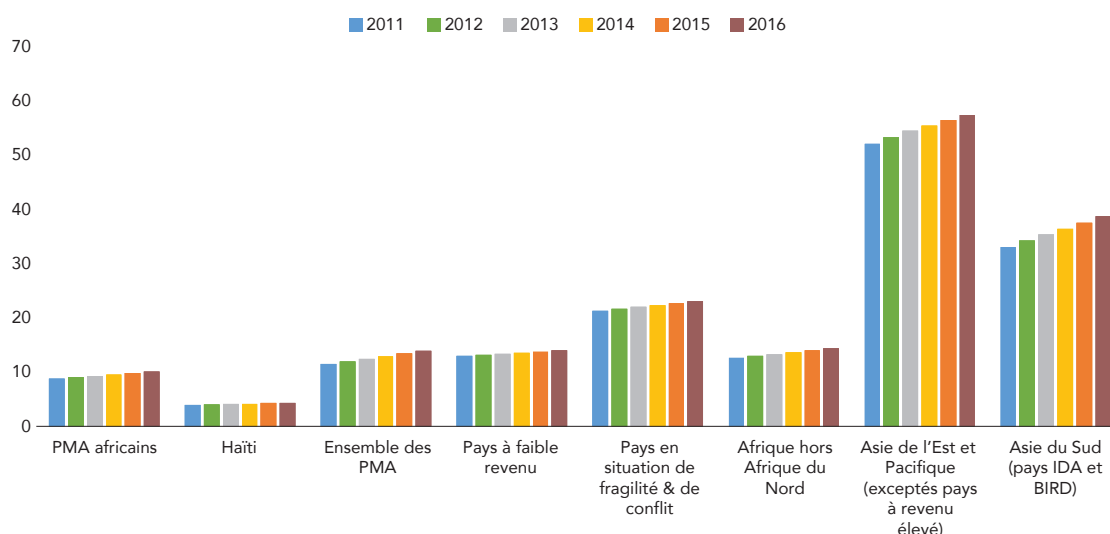
8. La transition vers l'énergie propre dans les PMA africains a progressé lentement. En 2019, seuls 10 % environ des PMA africains avaient accès à des combustibles et à des techniques de cuisson propres, contre 8,8 % en 2011. Ces chiffres sont comparativement inférieurs à

Figure IIIa: Accès à l'électricité en pourcentage de la population, 2011–2018



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021). Disponible à l'adresse : <https://data-bank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

Figure IIIb: Accès aux combustibles et aux techniques de cuisson propres en pourcentage de la population, 2011-2016



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021).

Disponible à l'adresse : <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

ceux de l'ensemble des PMA, des pays à faible revenu et des pays en situation de fragilité et de conflit (figure IIIb).

## B. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural

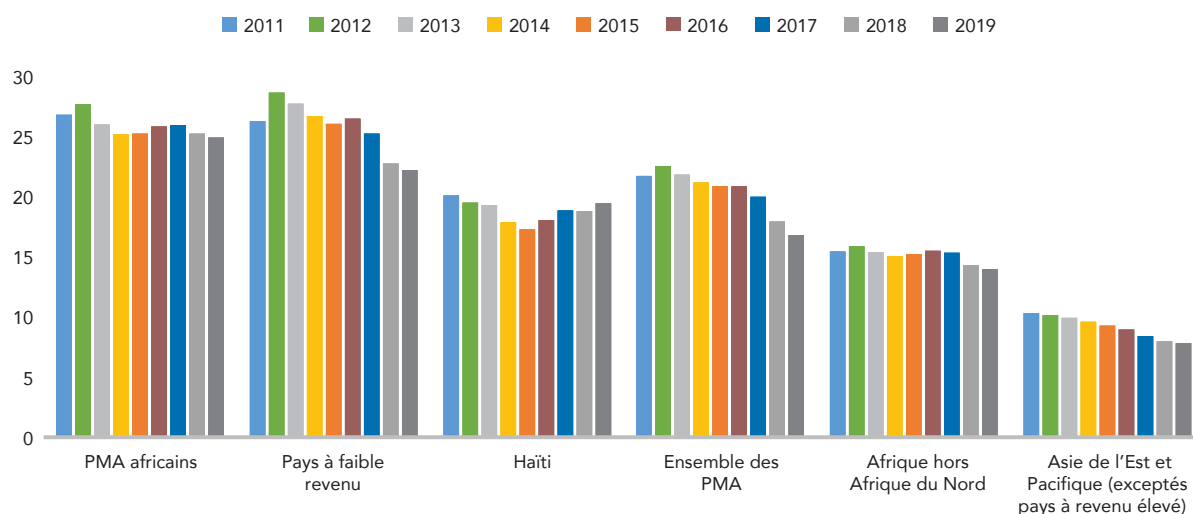
### 1. Faible transformation structurelle

9. La transformation structurelle est associée à une diminution de la part du secteur agricole dans le PIB et à une augmentation correspondante de la part des secteurs manufacturier et des services dans le PIB. Par rapport à d'autres groupes de pays, les PMA africains n'ont guère réussi à réduire la part de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture dans le PIB. En 2019, la part du PIB de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (25 %) dans les PMA africains était supérieure à celle de tous les autres groupes de pays, y compris les pays à faible revenu (22 %), l'ensemble

des PMA (16,7 %) et l'Asie de l'Est et le Pacifique (7,8 %). Par ailleurs, les chiffres de 2019 pour les PMA africains ne représentent qu'une baisse de 2 points de pourcentage par rapport à 2011, ce qui donne à penser que les parts relativement élevées du PIB agricole dans cette catégorie de PMA sont restées inchangées (figure IV).

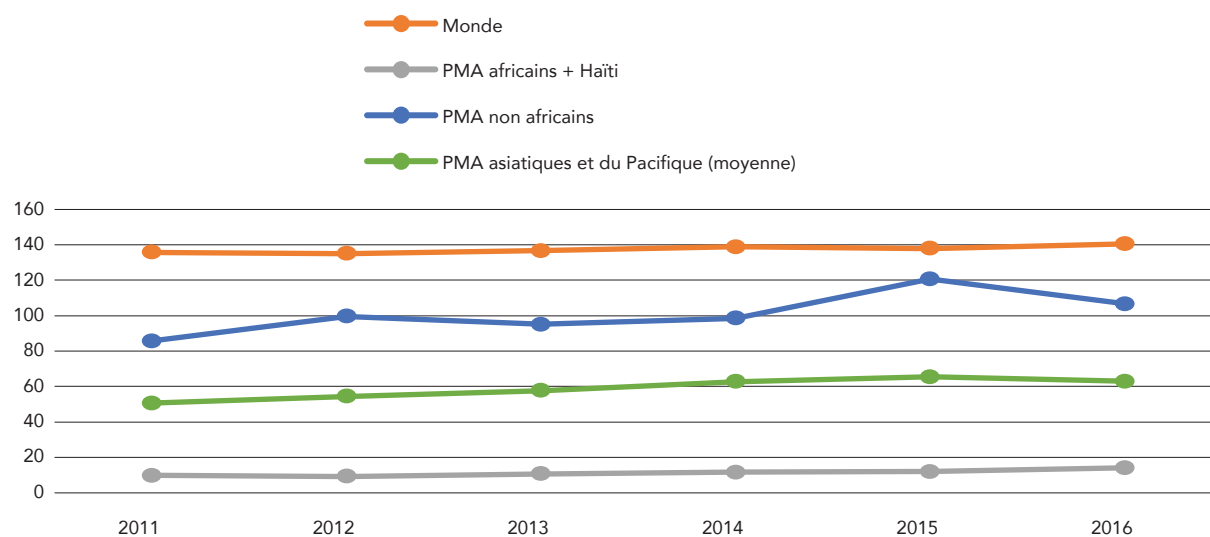
10. L'Asie de l'Est et le Pacifique ont des parts de PIB agricole qui sont inférieures à la moitié des parts des PMA africains. Ces tendances donnent à penser que la transformation structurelle des économies des PMA africains progresse très lentement. Les changements structurels sont induits par les augmentations de productivité dans le secteur agricole, qui facilitent la libération des ressources inutilisées, y compris la main-d'œuvre, au profit des secteurs manufacturier et des services. Donc, les pays africains doivent améliorer leurs capacités productives pour accélérer la transformation de leurs économies.

Figure IV: Valeur ajoutée de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche en pourcentage du PIB, 2011–2019



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021).  
 Disponible à l'adresse : <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

Figure V: Consommation d'engrais (kg/ha de terres arables)



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021).  
 Disponible à l'adresse : <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

11. La productivité agricole est liée à l'utilisation optimale des engrais. L'utilisation d'engrais dans les PMA africains et en Haïti a augmenté de 50 %, passant de 10 kg/ha de terres arables en 2011 à 15 kg/ha en 2016 ; il reste que ce groupe de pays est celui qui utilise le moins d'engrais par rapport aux autres régions (figure V). En comparaison, les

PMA non africains ont consommé en moyenne 106,8 kg d'engrais par hectare de terres arables en 2016. La faible utilisation d'engrais dans les PMA africains peut être due au coût prohibitif des engrais pour les petits exploitants agricoles en Afrique hors Afrique du Nord, qui occupent environ 80 % de l'ensemble des exploitations agricoles et con-

tribuent jusqu'à 90 % de la production alimentaire<sup>7</sup>. Des subventions ciblées sur les engrais dans les PMA africains pourraient y améliorer l'accès aux engrais et accroître la productivité du secteur.

## 2. Accès limité à l'Internet

12. Malgré certains progrès, les PMA africains n'atteindront pas l'objectif du Programme d'action d'Istanbul d'un accès universel à l'Internet au plus tard en 2020. Si l'accès de ce groupe de pays a plus que triplé - de 4,67 % de la population en 2010 à 17,11 % en 2018 (figure VI) - les niveaux sont très faibles : quatre personnes sur cinq dans les PMA africains n'ont pas accès à l'Internet. Ceci est particulièrement préoccupant à l'ère du COVID-19, où l'accès à l'Internet est fondamental pour toutes les formes d'interaction sociale et économique. Ces données masquent toutefois des variations substantielles dans l'accès à l'Internet, allant d'un maximum de

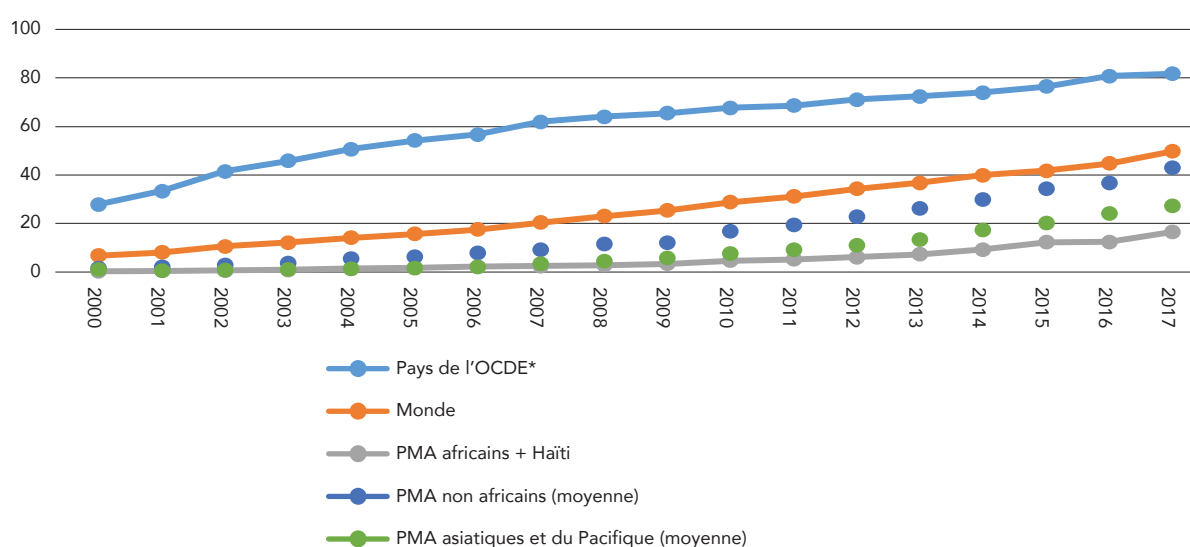
55,7 % à Djibouti à un minimum de 1,3 % en Érythrée. Les trois premiers PMA africains (plus Haïti) en termes d'accès à l'Internet en 2018 étaient Djibouti (55,7 %), le Sénégal (46 %) et le Soudan (30,87 %). Les trois derniers étaient l'Érythrée (1,31 %), la Somalie (2 %) et le Burundi (2,67 %). Les PMA africains doivent accroître leurs investissements pour atteindre l'objectif d'accès universel du Programme d'action d'Istanbul.

## C. Commerce et produits de base

### 1. Diminution de la part des exportations

13. La part des exportations des PMA est restée stagnante, à 1 %, sur la période 2011-2019, avec une légère baisse en 2014-2015 à la suite de l'effondrement des cours des produits de base (figure VII). Durant la période 2011-2019, la part des exportations des PMA africains

Figure VI: Nombre d'individus utilisant l'Internet (en pourcentage de la population)



\* [Organisation de coopération et de développement économiques].

Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (décembre 2020).

<sup>7</sup> Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, *Supporting smallholder farmers in Africa* (New York, 2013).

a légèrement diminué, passant de 0,72 en 2011 à 0,56 en 2019. En revanche, la part correspondante des pays asiatiques les moins avancés a augmenté, passant de 0,29 en 2011 à 0,43 en 2019. La demande des exportations des PMA devrait chuter de 10-20 %, ce qui pourrait aggraver encore les déficits des comptes courants, qui devraient augmenter fortement, passant de 4,6 % de leur PIB combiné en 2019 à 6,8 % en 2020.

## 2. Un niveau élevé de dépendance à l'égard des produits de base

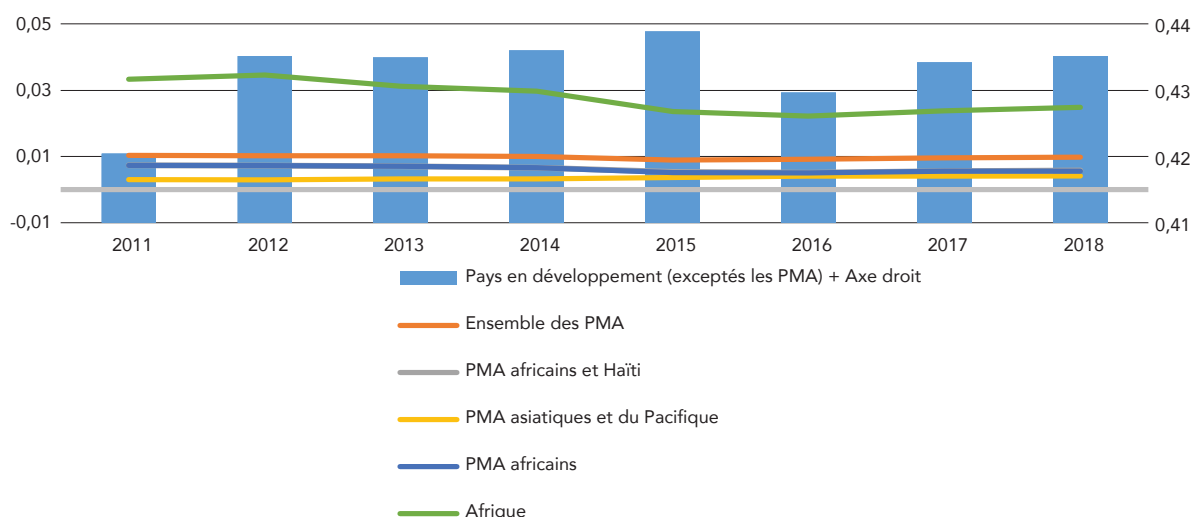
14. La dépendance à l'égard des produits de base accroît la vulnérabilité aux chocs extérieurs en raison de la forte volatilité des produits primaires. La diversification des exportations et la valeur ajoutée sont essentielles pour réduire la dépendance à l'égard des produits de base. Cependant, en 2011, seuls trois pays (Haïti, Lesotho et Sao Tomé-et-Principe) n'étaient pas dépendants des produits de base<sup>8</sup> et ce

nombre est passé à 6 en 2019 (Comores, Djibouti, Lesotho, Libéria, République centrafricaine et Haïti). Durant la période 2011-2019, seuls 6 des 33 PMA africains (Angola, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, République centrafricaine et République-Unie de Tanzanie) ont enregistré une diminution de leur dépendance à l'égard des produits de base (figure VIII).

## 3. Des exportations de produits primaires plus diversifiées

15. En dépit de leur dépendance continue à l'égard des produits de base, les PMA africains diversifient leurs exportations de produits de base. Durant la période 2011-2019, la concentration des exportations a fortement diminué pour tous les PMA, à l'exception de ceux d'Asie. En dépit des niveaux relativement élevés, la concentration des produits dans les PMA africains a sensiblement diminué, passant de 0,56 en 2011 à 0,33 en 2019 (figure IX). En revanche, les PMA d'Asie sont

Figure VII: Part des exportations des PMA, pourcentage, 2011-2018



Source : UNCTADstat (décembre 2020).

<sup>8</sup> Selon la CNUCED (2019b), un pays est dépendant des produits de base lorsque plus de 60 % de ses exportations totales de marchandises sont composées de produits de base (*State of commodity dependence 2019* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.19.II.D.8)).

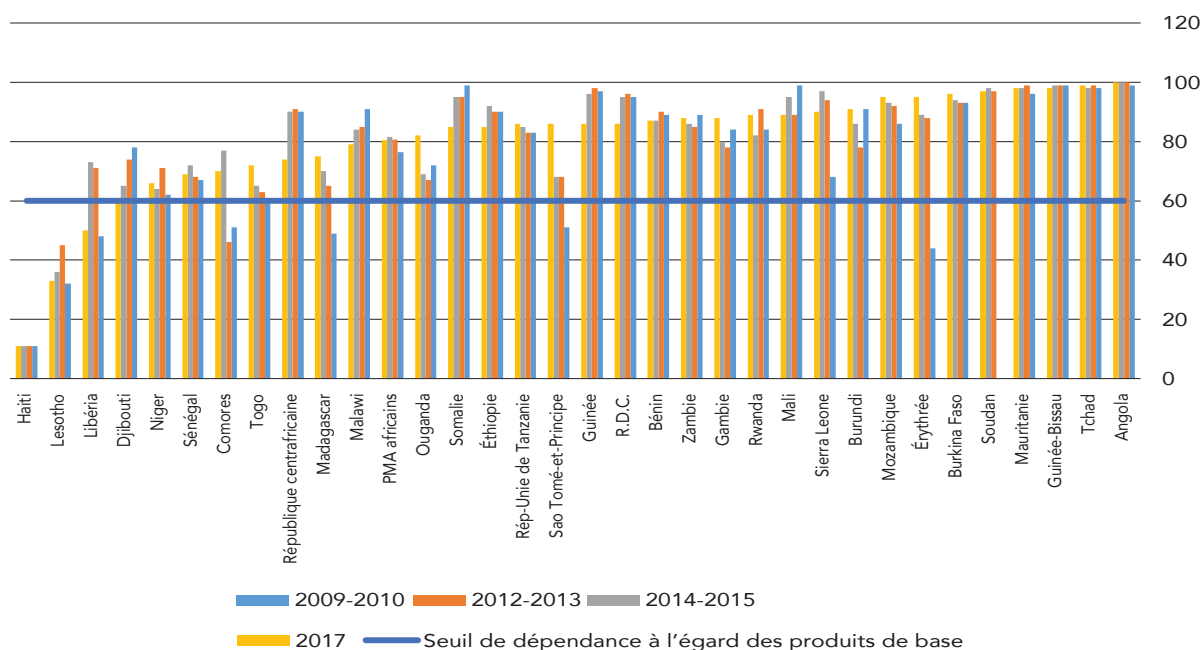


restés stagnants, à 0,24. Cette tendance donne à penser que les PMA africains diversifient leurs exportations de produits de base. Cependant, pour progresser dans la chaîne de valeur, les pays africains doivent investir dans la valeur ajoutée, y compris dans le secteur manufacturier.

## D. Développement humain et social

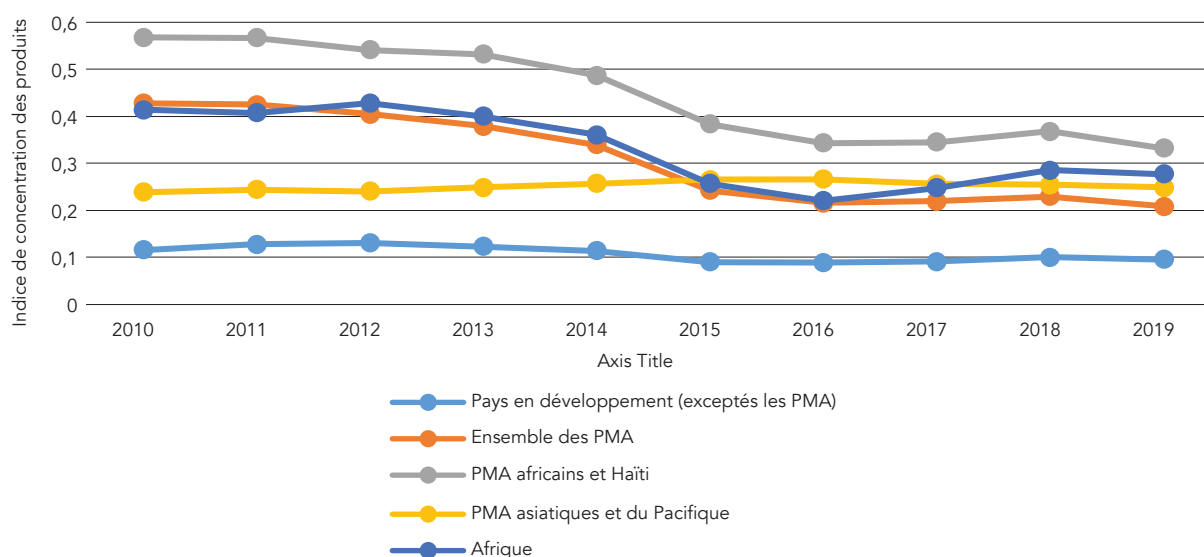
16. L'indice de développement humain classe les pays en trois catégories de développement humain : faible, moyen ou élevé. À l'exception de l'Angola et de la Zambie,

Figure VIII: Part des exportations de produits de base dans le total des exportations de marchandises, en pourcentage, 2011-2019



Source : UNCTADstat (décembre 2020).

Figure IX: Concentration des produits d'exportation dans certains groupes de pays, 2011-2019



Source : UNCTADstat (décembre 2020).

qui se situent dans la catégorie « développement humain moyen », tous les autres PMA africains (et Haïti) se situent dans la catégorie « développement humain faible ». Le Soudan du Sud est par ailleurs le seul pays à avoir connu un recul de l'indice de développement humain au cours du Programme d'action d'Istanbul.

## 1. Des dépenses publiques relativement élevées pour l'enseignement primaire

17. Entre 2011 et 2018, les dépenses publiques par habitant consacrées aux élèves du primaire ont augmenté de 1,6 point de pourcentage pour les PMA africains et ont diminué dans les mêmes proportions pour les PMA non africains (figure X). En moyenne, les PMA africains consacrent environ 11,8 % de leur PIB par habitant aux élèves du primaire (2011-2018). Ce chiffre se compare favorablement à celui des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire d'Asie de l'Est (12,8 %), mais il est inférieur à la moyenne mon-

diale de 15 %. En excluant le chiffre aberrant de Djibouti, à 37 %, on réduit les dépenses des PMA africains à 10 % du PIB par habitant. Toutefois, ce pourcentage est encore relativement plus élevé que celui des PMA non africains (9,3 %). Outre Djibouti, le Niger (21 %), le Lesotho (21 %), le Burkina Faso (19 %) et Sao Tomé-et-Principe (16 %) figurent parmi les PMA africains qui dépensent le plus pour l'enseignement primaire. Dans la partie inférieure du spectre, on trouve le Soudan du Sud (4 %), l'Ouganda (5,9 %), le Rwanda (5,9 %) et le Tchad (6,1 %).

## 2. Faible taux d'alphabétisation

18. Le taux d'alphabétisation moyen dans les PMA africains a augmenté d'un point de pourcentage en moyenne annuelle durant la période de huit ans (2011-2018) et est à la traîne par rapport à tous les groupes de pays, y compris les pays à faible revenu. En 2018, le taux d'alphabétisation moyen des PMA africains était de 58 %, contre 65 % pour l'ensem-

Figure X: Dépenses publiques par élève, enseignement primaire (en pourcentage du PIB par habitant)

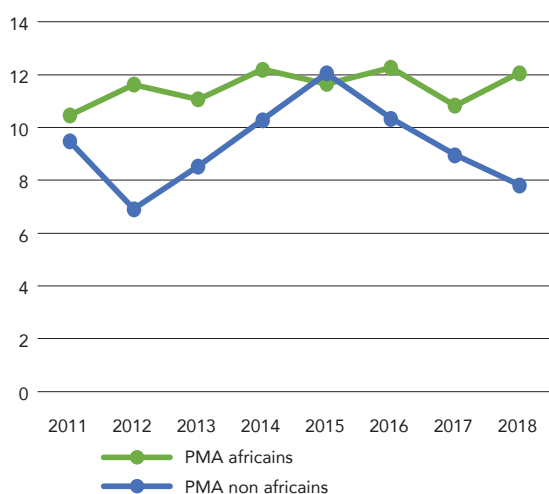
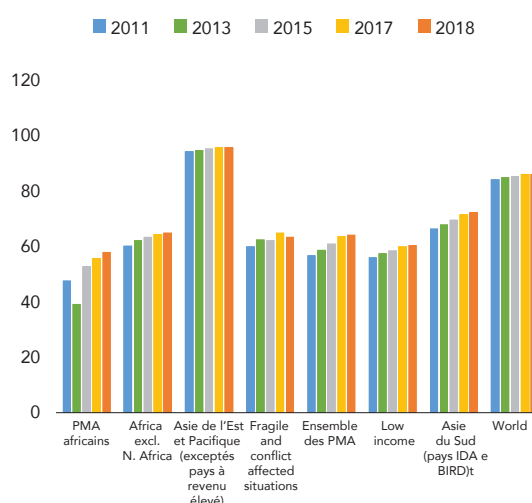


Figure XI: Taux d'alphabétisation, total des adultes (en pourcentage des personnes âgées de 15 ans et plus)



Source : Données de la base de données : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Dernière mise à jour le 16 décembre 2020.

ble des PMA, 61 % pour les pays à faible revenu et la moyenne mondiale de 86,5 %. Le chiffre des PMA africains masque toutefois de grandes variations d'un pays à l'autre. Sur la base de la moyenne 2011-2018, Sao Tomé-et-Principe (91 %) et la Zambie (87 %) ont un taux d'alphabétisation de 85 % ou plus, tandis que le Tchad (24 %), la Guinée (32 %), le Niger (32,8 %), le Mali (33 %) et le Soudan du Sud (34 %) ont un taux d'alphabétisation inférieur à 35 %. Aucune donnée n'est disponible pour la Somalie et Djibouti (figure XI).

### 3. Augmentation des taux nets de scolarisation dans le primaire

19. Après une baisse dans la première moitié de la décennie, le taux net de scolarisation dans le primaire dans les PMA africains a augmenté de façon constante, passant de 74 % en 2015 à 82 % en 2018, et s'est établi en moyenne à 78 % pendant cette période. Les PMA non africains ont connu une augmentation beaucoup plus forte des taux de

scolarisation dans le primaire durant cette période et ont rattrapé leurs homologues africains en 2018. Le taux de scolarisation pour les PMA africains s'est élevé en moyenne à 78 % durant la période 2015-2018, contre 68 % pour les PMA non africains. Les PMA africains qui ont eu les meilleurs résultats durant la période 2015-2018 étaient la Sierra Leone (98,4 %), le Bénin (97 %), le Rwanda (97 %) et Madagascar (97 %).

### 4. Des taux d'achèvement du primaire relativement faibles

20. Les taux d'achèvement du primaire dans les PMA africains ont aussi augmenté régulièrement, passant de 61 % en 2011 à 71 % en 2019. Toutefois, à l'exception des pays à faible revenu (65 %), les résultats de 2019 sont bien inférieurs aux taux correspondants des PMA non africains (102 %), des pays à faible revenu d'Asie de l'Est et du Pacifique (99 %) et d'Asie du Sud (90 %) (figure XIIb). Sao Tomé-et-Principe (89

Figure XIIa: Taux net de scolarisation ajusté, primaire (en pourcentage d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire)

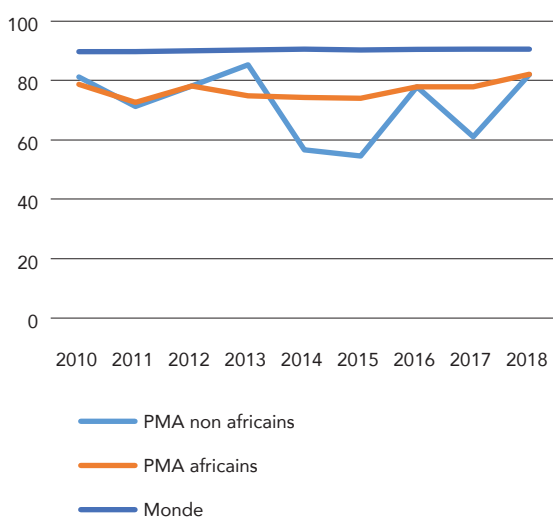
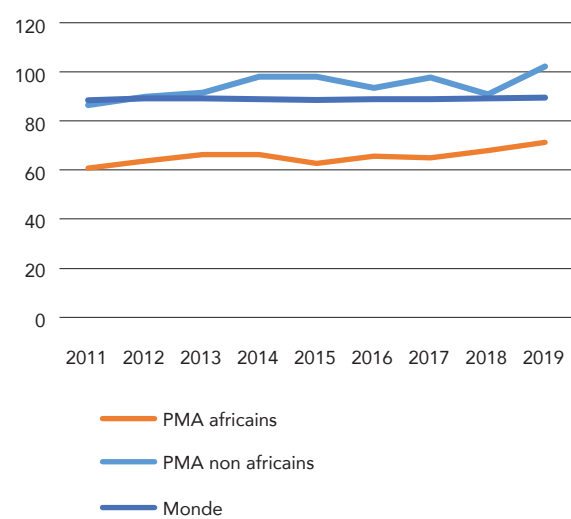


Figure XIIb: Taux d'achèvement du primaire, total (en pourcentage de la classe d'âge concernée)



Source : Données de la base de données : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Dernière mise à jour le 16 décembre 2020.

%), la Zambie (84 %), le Togo (84 %) et le Lesotho (83 %) sont les PMA africains qui affichent les taux d'achèvement les plus élevés.

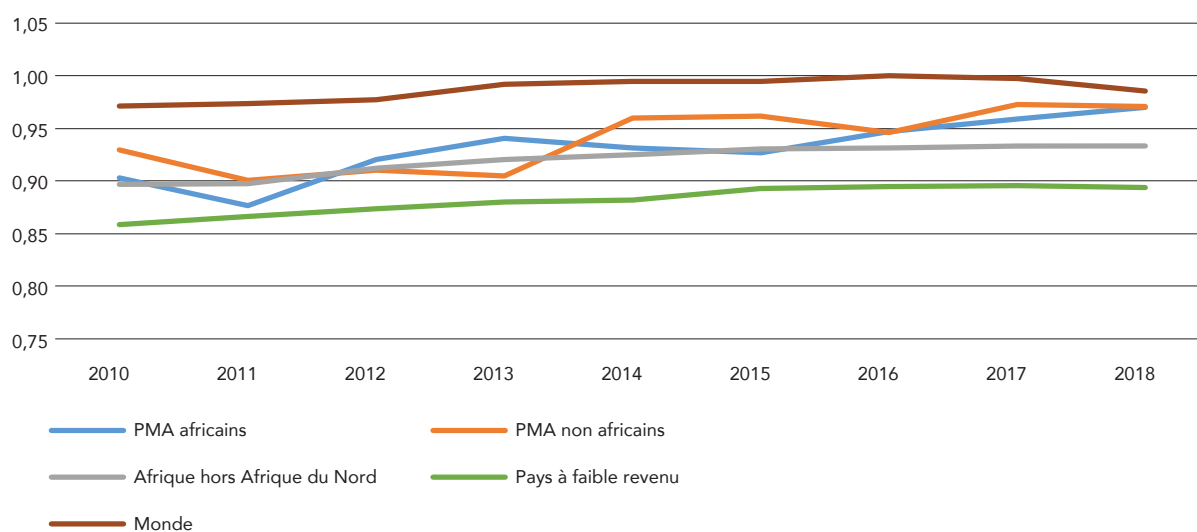
## 5. De bons progrès en matière de parité garçons-filles

21. En moyenne, la parité garçons-filles dans les écoles primaires et secondaires des PMA africains est passée de 0,90 % en 2010 à 0,97 % en 2018. Les résultats de 2018 sont équivalents à ceux des PMA non africains, mais dépassent les chiffres correspondants pour l'Afrique hors Afrique du Nord (0,93) et les pays à faible revenu (0,89). Sur la base des chiffres moyens pour la période 2010-2018, l'Angola (0,7), le Tchad (0,69) et le Soudan du Sud (0,67) présentent des écarts relativement importants entre les sexes, tandis que le Sénégal (1,06), le Lesotho (1,05), la Mauritanie (1,03), la République-Unie de Tanzanie (1,02), le Rwanda (1,02) et Sao Tomé-et-Principe (1,01) présentent des écarts supérieurs à 1. En effet, les filles sont plus nombreuses que les garçons à être scolarisées dans ces pays.

## 6. Des dépenses de santé relativement faibles

22. Les dépenses de santé par habitant peuvent donner des indications sur la solidité du système de santé d'une nation. Les données pour la période 2011-2018 donnent à penser que la moyenne des dépenses de santé annuelles par habitant de 444 dollars dans les PMA africains est faussée par les niveaux extrêmement élevés au Libéria, pays qui a atteint une moyenne de 10 421 dollars sur la période 2011-2018. L'exclusion du Libéria de la liste réduit la moyenne des dépenses de santé par habitant des PMA africains pour 2011-2018 à 120 dollars, soit 9 % de la moyenne mondiale de 1 024 dollars et moins que les chiffres correspondants pour l'ensemble des PMA (166 dollars), Haïti (146 dollars) et les pays en situation de fragilité et de conflit (284 dollars). Après le Libéria, le Soudan (282 dollars), le Lesotho (264 dollars), la Sierra Leone (242 dollars) et Sao Tomé-et-Principe (196 dollars) sont les PMA africains qui dépensent le plus par habitant en

Figure XIII: Parité garçons-filles dans l'enseignement primaire et secondaire



Source : World Bank, World Development Indicators (January 2021). Available at <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

moyenne pour les soins de santé. En revanche, les dépenses de santé sont relativement faibles, en moyenne, en République démocratique du Congo (30 dollars), en République centrafricaine (47 dollars) et en Éthiopie (60 dollars).

## 7. Amélioration substantielle des accouchements assistés par du personnel de santé qualifié

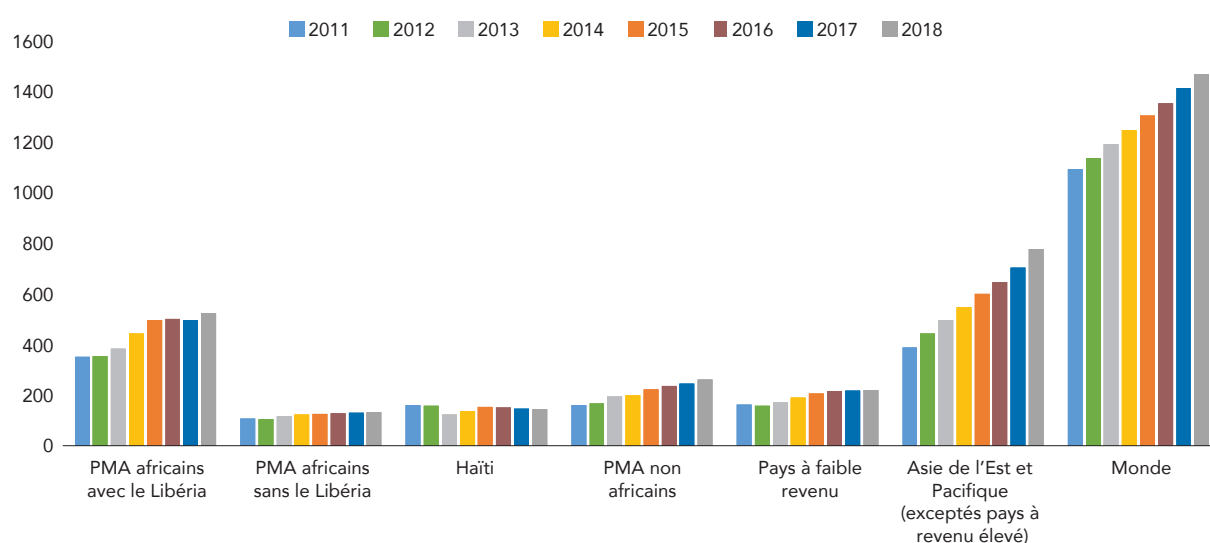
23. L'accès à des accoucheuses qualifiées dans les PMA africains est passé de 53 % en 2011 à 70 % en 2018. Dans les PMA africains où les dépenses de santé par habitant sont élevées (plus de 196 dollars par habitant), 70 % ou plus des naissances sont assistées par des professionnels qualifiés. Il s'agit de Sao Tomé-et-Principe (92,5 %), du Lesotho (77,9 %), du Soudan (77,5 %) et de la Sierra Leone (70,6 %). En dépit de dépenses de santé extrêmement élevées, seulement 61 % des naissances au Libéria ont été assistées par du personnel de santé qualifié durant la

période 2011-2018 (Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde).

## 8. Accélération des progrès dans la réduction de la mortalité des moins de 5 ans

24. Le taux de mortalité des moins de 5 ans a diminué dans toutes les régions. Dans les PMA africains, le taux pour 1 000 naissances vivantes a chuté de 27,5 %, passant de 98,6 en 2010 à 71 en 2019. Les PMA non africains aussi ont connu une baisse de 27 %, mais ont enregistré des taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes (37,5 en 2019) bien inférieurs à ceux de leurs homologues africains. Les baisses ont été plus importantes dans la seconde moitié de la décennie (2015-2019) que dans la première. Dans la catégorie des PMA africains, Sao Tomé-et-Principe (36), le Rwanda (45), l'Érythrée (47) et le Malawi (59) avaient les taux de mortalité des moins de 5 ans les plus bas sur la base de la moyenne 2015-2019. L'Asie de l'Est

Figure XIV: Dépenses actuelles de santé par habitant, parité de pouvoir d'achat



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021).

Disponible à l'adresse : <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

et le Pacifique (exceptés les pays à revenu élevé) ont enregistré en moyenne 16 décès pour 1 000 naissances vivantes durant la période 2015-2019.

## 9. Accès limité à l'eau et à l'assainissement

25. Un médiocre accès à l'eau potable et à l'assainissement de base contribue à de mauvais résultats sanitaires et, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, peut sérieusement compromettre les efforts visant à ralentir le taux de transmission du virus. En moyenne, l'accès aux services d'eau potable de base pour la population des PMA africains (et Haïti) a légèrement augmenté, passant de 56,4 % en 2011 à 60,8 % en 2017. L'accès aux services d'assainissement de base a aussi connu de modestes améliorations, passant de 25,5 % en 2011 à 29,5 % en 2017. En comparaison, en 2017, 82,2 % de la population des PMA non africains avaient accès à l'eau potable de base, tandis que 62,2 % avaient accès à l'assainissement. L'accès à des installations de base pour le lavage des mains, notamment à l'eau et au savon, est essentiel pour endiguer la propagation du virus du COVID-19. En 2017, seuls 17 % de la population des PMA africains avaient accès à des installations de lavage des mains, contre 48 % pour les PMA non africains, 25 % pour l'Afrique hors Afrique du Nord et 38 % pour les pays en situation de fragilité et de conflit.

## 10. Autonomisation des femmes

26. Avec 21,4 % en 2015-2018, la représentation des femmes dans les parlements des PMA africains (et d'Haïti) est

légèrement supérieure à celle des PMA non africains, supérieure à celle des PMA d'Asie-Pacifique et légèrement supérieure au taux moyen de représentation des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (24,1 %). Il existe des différences substantielles entre les pays, et cet indicateur est très variable dans les PMA africains (et en Haïti), des pays comme le Rwanda (62,6 %) et le Sénégal (42,3 %) ayant les taux de représentation des femmes les plus élevés dans les parlements nationaux durant la période 2015-2018 (Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, novembre 2019).

## E. Crises multiples et autres défis émergents

27. Les PMA sont confrontés à de multiples crises et à des défis émergents, notamment des taux de pauvreté élevés, les inégalités, les changements climatiques, une mauvaise gouvernance et des institutions fragiles, et des niveaux d'endettement élevés, qui pourraient entraîner l'insolvabilité.

### Risque accru de surendettement

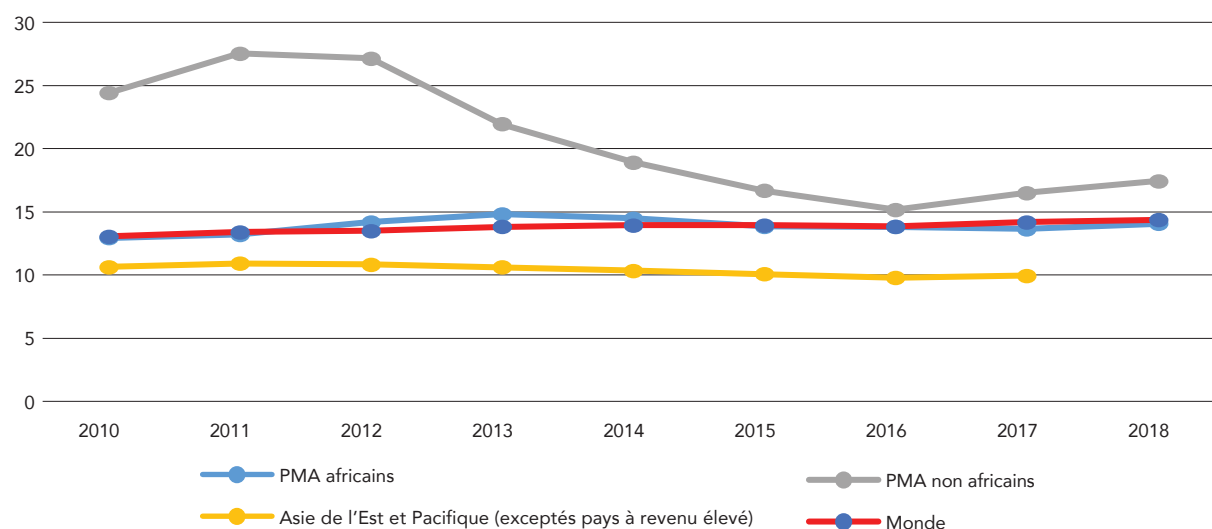
28. Les PMA africains sont confrontés à un risque disproportionné de surendettement. Avant la pandémie, 5 des 8 pays en situation de surendettement<sup>9</sup> et 10 des 13 pays à haut risque de surendettement<sup>10</sup> étaient des PMA africains<sup>11</sup>. Alors que les PMA africains ont considérablement réduit leur dette publique en proportion des re-

<sup>9</sup> Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, Somalie, Soudan, et Soudan du Sud.

<sup>10</sup> Angola, Burundi, Djibouti, Éthiopie, Mauritanie, République centrafricaine, Sierra Leone, Tchad et Zambie.

<sup>11</sup> Reinhart, Carmen, and Kenneth Rogoff, « This Time is Different: A Panoramic View of Eight Centuries of Financial

Figure XV: Recettes fiscales (en pourcentage du PIB)



Source : Calculs de la CEA basés sur les Indicateurs du développement dans le monde.

cettes fiscales, passant d'un maximum de 2 000 % en 1992 à 316 % en 2012, la tendance s'est inversée depuis lors et s'accélérera probablement au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie (figure XIII). Les paiements du service de la dette représentaient environ 20 % de la dette extérieure des PMA africains en 2019. En Haïti, ce chiffre était de 150 % en 2016.

ce qui représente environ 14 % de leur PIB total et 88 % des 4,9 milliards de dollars qui reviendront aux pays africains sous forme d'épargne. Mais il faudra davantage de ressources pour payer l'encours croissant de la dette des PMA africains, qui représentait 48 % de leur revenu national brut en 2019 (figure XVIa).

29. En réponse à la pandémie de COVID-19, l'Initiative de suspension du service de la dette du G20 a spécifiquement ciblé les pays les plus pauvres du monde pour leur apporter un soutien.

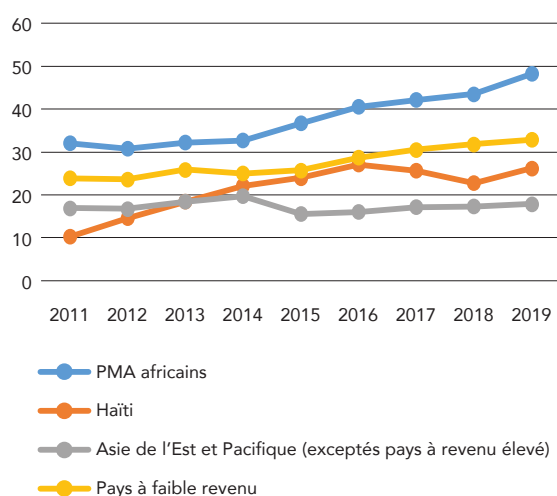
30. Au 7 décembre 2020, 21 PMA africains avaient signé un protocole d'accord pour accéder à l'Initiative de suspension du service de la dette. L'Initiative reportera jusqu'à 3,92 milliards de dollars de paiements au titre du service de la dette de ces PMA africains,

## F. Mobiliser des ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités

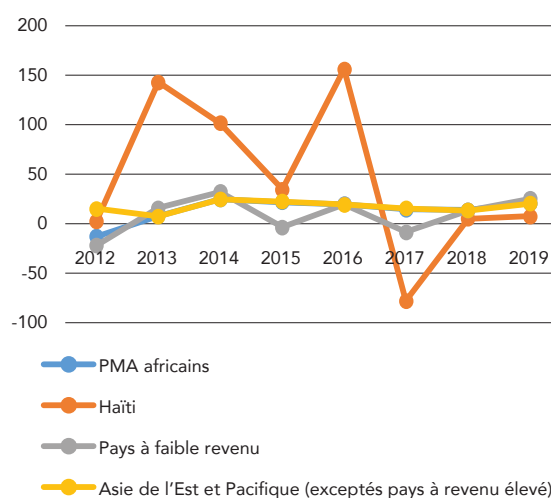
31. La mobilisation rapide et efficace des ressources intérieures et extérieures est essentielle pour aider les PMA à parvenir à une prospérité accrue. Les investissements étrangers directs (IED) restent une source majeure de financement pour les PMA ; toutefois, ces flux ont été affectés par la pandémie de

Crises », *Annals of Economics and Finance*, Society for AEF, vol. 15, No. 2 (novembre 2014), p. 215-268. Les résultats indiquent que l'Algérie a été en défaut de paiement de 1991 à 1997 ; l'Égypte l'a été de 1980 à 1991, puis en 1995 ; le Maroc l'a été de 1983 à 1992 et en 1999 ; le Nigeria l'a été en 1972, 1983, et de 1986 à 1987 ; le Kenya l'a été en 1990 ; la République démocratique du Congo l'a été en 1970, 1975 et 1985 ; le Soudan du Sud l'a été en 1976 et la Tunisie l'a été en 1991.

**Figure XVIa: Encours de la dette extérieure (en pourcentage du revenu national brut)**



**Figure XVIb: Service de la dette extérieure, total (dollars courants des États-Unis)**



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021). Disponible à l'adresse : <https://data-bank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

COVID-19 et on estime qu'ils devraient diminuer d'environ 30 à 40 % en 2020 à l'échelle mondiale.

## 1. Diminution des entrées nettes d'investissements étrangers directs

32. Même avant la pandémie, les flux nets d'IED vers les PMA africains étaient en forte baisse, passant de 9 % du PIB en 2011 à 2,6 % en 2019. Les flux vers les PMA africains dépassent la moyenne de l'ensemble des PMA, mais sont inférieurs aux flux correspondants vers les pays à faible revenu. Les pays en situation de fragilité et de conflit ont les entrées nettes d'IED les plus faibles. Et, en dépit d'un pic de 2,6 % du PIB en 2015, les flux d'IED vers Haïti ont été inférieurs à 1 % du PIB durant la dernière décennie. L'inversion de la tendance négative des IED dans les PMA sera plus difficile à l'ère du COVID-19, en raison de la très forte incertitude quant aux perspectives de reprise mondiale (figure XVII).

33. Les envois de fonds aussi vers les PMA devraient diminuer d'un cinquième en 2020, une contraction encore plus forte étant prévue dans les pays d'Asie du Sud (Népal, Yémen et Kiribati) et dans les pays d'Afrique hors Afrique du Nord<sup>12</sup>.

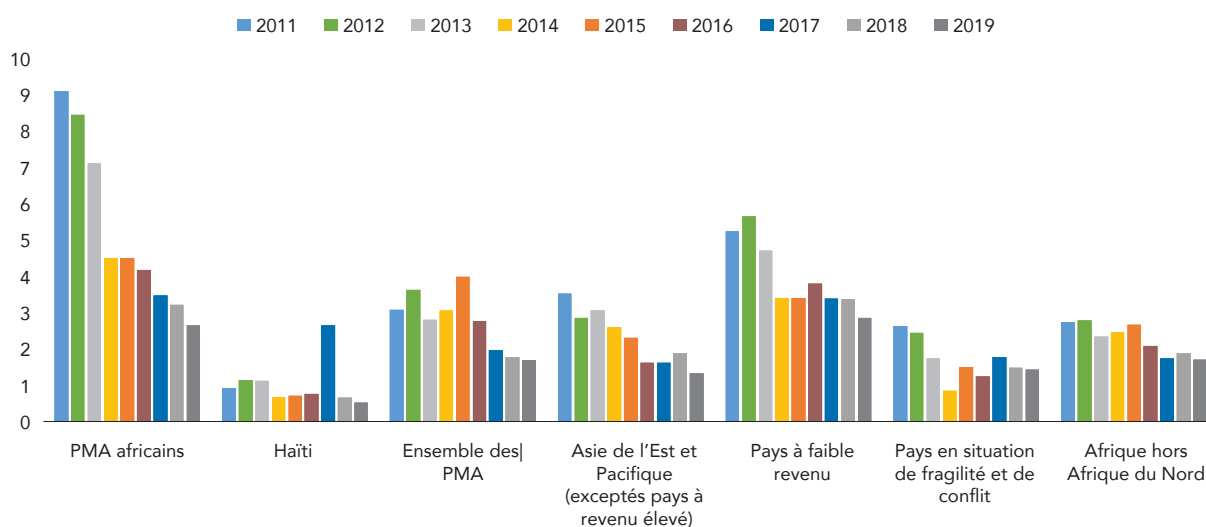
## 2. Diminution des flux d'aide publique au développement

34. L'aide publique au développement (APD) accordée aux pays en développement s'élevait à 105 milliards de dollars en 2018, soit 4 % de moins que le montant de l'année précédente (109,8 milliards de dollars) (OECD.Stat, 2021, disponible à l'adresse : <https://stats.oecd.org/>). À partir de 2019, seuls le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni ont alloué 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD accordée aux pays en développement (figure XVIII).

<sup>12</sup> Rapport 2020 sur les pays les moins avancés : Capacités productives pour la nouvelle décennie (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.21.II.D.2).

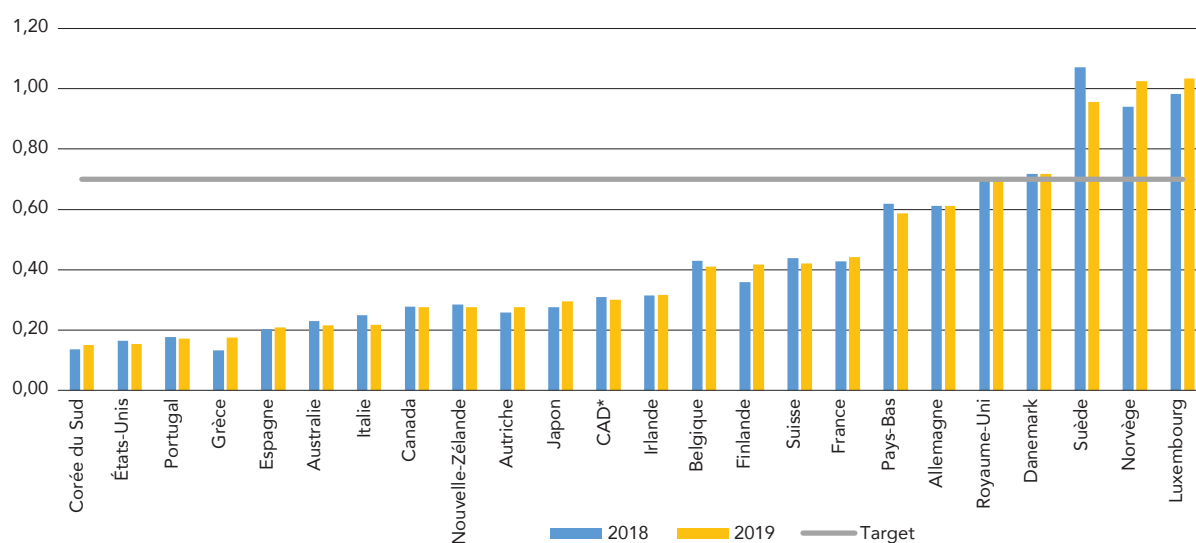


Figure XVII: IED, entrées nettes en pourcentage du PIB



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021). Disponible à l'adresse : <https://data-bank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

Figure XVIII: APD allouée en proportion du revenu national brut par les membres du Comité d'aide au développement (CAD)



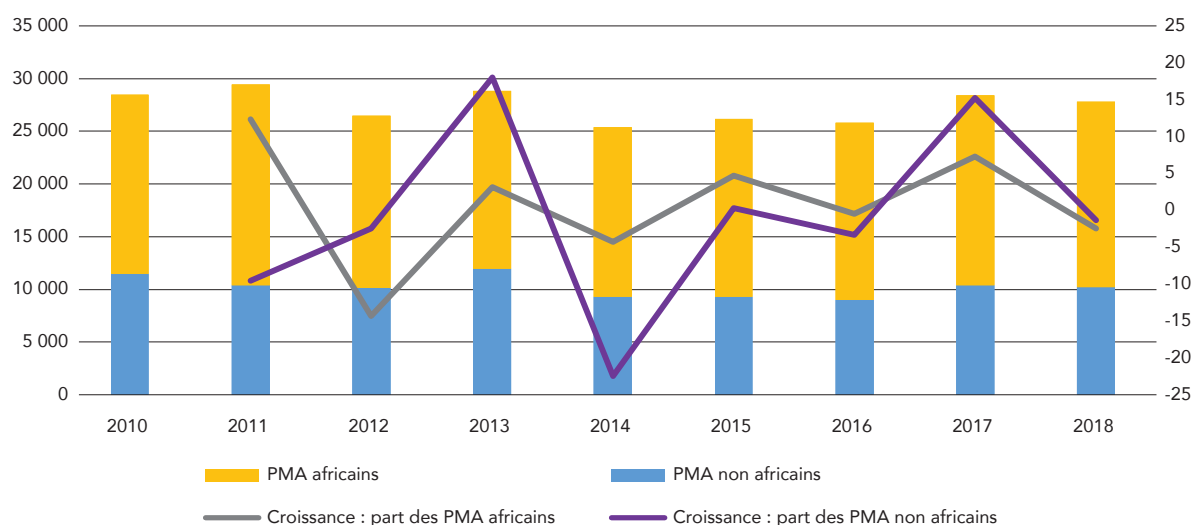
\* [Comité d'aide au développement].

Source : OCDE (2021), Net ODA (indicator). doi: 10.1787/33346549-en (Consulté le 11 février 2021). Disponible à l'adresse : <https://data.oecd.org/oda/net-oda.htm>.

35. Les PMA ont vu leur part de l'APD totale diminuer depuis 2010, passant de 12,6 % à 9,6 % entre 2010 et 2018. Ce déclin est associé à une forte baisse de la croissance de l'APD, en particulier celle accordée aux PMA africains depuis 2014. L'APD accordée aux PMA africains a augmenté de 0,4 % en 2011-2014, mais a diminué de 0,9 % sur la période 2015-

2018. En revanche, en dépit d'une baisse moyenne de 2 % (2011-2014) à 0,5 % (2015-2018), la croissance moyenne de l'APD accordée aux PMA non africains est restée positive durant les deux périodes (figure XIX).

Figure XIX: Parts et croissance de l'APD par groupe de PMA



Source : OECD.Stat. Disponible à l'adresse : <https://stats.oecd.org/>.

## G. Bonne gouvernance à tous les niveaux

36. Il est essentiel d'améliorer la gouvernance des PMA africains pour accroître les ressources mobilisées au niveau national, optimiser l'efficacité de l'utilisation des ressources publiques, attirer les investissements étrangers et renforcer la sécurité et la stabilité politique.

37. Une architecture de gouvernance politique faible sape la démocratie et peut alimenter l'instabilité. De même, la fragilité des institutions de gouvernance économique contribue à la fraude fiscale, y compris les flux financiers illicites. On estime que l'Afrique perd 50 milliards de dollars par an à cause des flux financiers illicites, ce qui équivaut à : une fois et quart le financement annuel de 39 milliards de dollars nécessaire pour réaliser l'objectif 4 de développement durable en Afrique ; les trois quarts du déficit annuel du continent en matière de financement de la santé, es-

timé à 66 milliards de dollars ; enfin, un tiers des 130 à 170 milliards de dollars supplémentaires nécessaires chaque année pour financer les projets d'infrastructure en Afrique<sup>13</sup>.

### Détérioration du bilan de la gouvernance

38. Le rapport 2020 de la Fondation Mo Ibrahim sur la gouvernance africaine révèle un déclin des progrès globaux pour la première fois en une décennie, en raison d'une détérioration de la sécurité et de l'État de droit dans certains pays africains. L'Angola et la Somalie, tous deux des PMA, sont restés en bas de la liste, malgré des améliorations constantes. La Somalie a amélioré son score en matière de gouvernance depuis 2010, grâce notamment à l'amélioration des infrastructures et à l'égalité des sexes, mais elle est restée au bas de l'échelle en raison des problèmes de sécurité posés par les militants d'al-Shabaab. La pandémie met à l'épreuve les systèmes de gouvernance déjà fragiles des PMA africains. Par ex-

<sup>13</sup> Rapport économique sur l'Afrique 2020 : Financement novateur pour le développement du secteur privé en Afrique (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.20.II.K.2).

emple, les transitions politiques ont été retardées dans des pays comme l’Éthiopie, où les élections ont été reportées en raison de la pandémie de COVID-19. En outre, dans certains pays, la pandémie a mis en évidence des déficits de gouvernance liés à une mauvaise gestion financière, à la violation des droits de l’homme et à l’impunité des forces de sécurité déployées prétendument pour maintenir la paix et l’ordre public<sup>14</sup>.

39. Au-delà de la gouvernance politique, la gouvernance économique est aussi essentielle pour améliorer l’efficacité de la mobilisation et de l’utilisation des ressources publiques. Cela est particulièrement vrai dans le contexte de contraintes budgétaires dues à la pandémie, qui a accru la pression sur les gouvernements pour qu’ils apportent un soutien fiscal à de larges segments de la société dont les

moens de subsistance ont été affectés par les mesures de confinement. La notation de la Banque mondiale pour l’évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) révèle que, durant la période 2011-2019, la qualité de la gestion budgétaire et financière dans les PMA africains est passée de 3,1 à 2,9, soit une performance identique à celle de l’ensemble des PMA. Les pays d’Asie de l’Est et du Pacifique (exceptés les pays à revenu élevé) ont obtenu un score relativement plus élevé (3) pour cet indicateur, mais cela représente une baisse par rapport au score de 3,3 de 2011. Le score de 2 d’Haïti est le plus bas de l’année 2019 et représente une baisse par rapport au score de 3 de 2018 (figure XXa). Les performances en matière de transparence et de reddition des comptes aussi se sont détériorées par rapport à 2011 pour tous les groupes de pays (figure XXb).

Figure XXa: Notation CPIA de la qualité de la gestion budgétaire et financière (1=faible à 6=élevé)

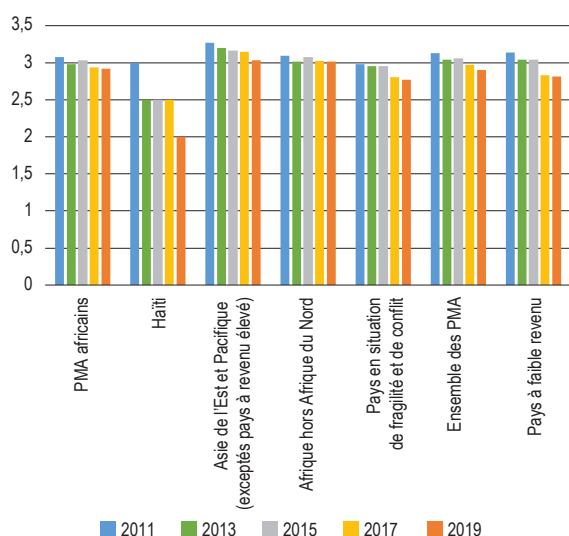
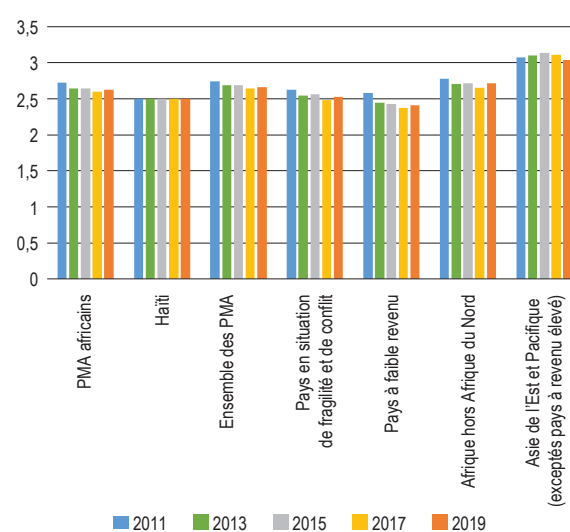


Figure XXb: Notation CPIA de la Transparence, de la responsabilité et de la corruption dans le secteur public (1=faible à 6=élevé)



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021). Disponible à l’adresse : <https://data-bank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

<sup>14</sup> Commission de l’Union africaine et Programme des Nations Unies pour le développement, « The Impact of the COVID19 Outbreak on Governance, Peace and Security in the Horn of Africa », Regional Brief (Addis-Abeba, 2020).



## Recommandations de politique générale pour la reprise

40. Les PMA africains ont bien progressé dans l'augmentation des dépenses par habitant dans l'enseignement primaire, ce qui a contribué à accroître les taux de scolarisation et d'achèvement dans l'enseignement primaire et à améliorer la parité garçons-filles dans l'enseignement primaire et secondaire. En outre, ils ont notamment réussi à donner aux femmes un pouvoir politique en augmentant la représentation de celles-ci au parlement. Ils ont aussi réduit la concentration des exportations en diversifiant leurs exportations de matières premières. Toutefois, ces pays ont moins réussi à transformer leur économie. En dépit d'une diminution de la concentration des exportations, les PMA africains sont toujours fortement dépendants des produits de base et restent des économies largement agraires avec de faibles niveaux de productivité. La valeur ajoutée manufacturière reste faible et a connu un rythme décroissant au cours de la dernière moitié de la décennie. La part des PMA africains dans le commerce mondial reste faible et a baissé ces dernières années. Et si des progrès ont été réalisés dans l'amélioration de l'accès à l'énergie, plus de la moitié de la population n'a pas accès à l'électricité, condition préalable fondamentale pour l'accès à l'Internet, qui concerne actuellement moins de 20 % de la population.
41. Dans ce contexte déjà difficile, la pandémie de COVID-19 représente un danger clair et réel pour les perspectives de sortie des PMA africains de la liste des PMA. La pandémie a encore réduit la marge de manœuvre budgétaire déjà limitée des PMA africains, qui se caractérisait par une diminution des apports d'APD et d'IED et par un risque accru de surendettement.
42. Les effets à long terme de la pandémie pourraient réduire encore davantage les investissements, perturber le commerce mondial et les chaînes d'approvisionnement, et prolonger la récession mondiale. Afin d'atténuer les effets néfastes de la pandémie, les PMA africains auront besoin à court terme d'une augmentation des financements à des taux favorables, afin d'accroître les liquidités et de parer à la menace d'insolvabilité.
43. À moyen et à long termes, des ressources supplémentaires - notamment par de nouvelles allocations de droits de tirage spéciaux, la recapitalisation des banques multilatérales de dével-

oppement et la restructuration de la dette - seront nécessaires pour financer la reprise dans les PMA africains, qui devrait reposer sur les objectifs de développement durable et de transformation structurelle. Dans ce contexte, il est aussi nécessaire d'accroître les investissements dans la relance et les technologies vertes pour renforcer la croissance, créer des emplois décents et accélérer le commerce intrarégional, grâce à la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine. Ces mesures devraient être soutenues par la réforme des politiques et par la mise en place de systèmes de gouvernance renforcés, en particulier dans le domaine de la gestion des ressources publiques et de la transparence en matière de dette publique.

44. Les mesures de la politique de transformation structurelle pourraient viser à accroître la productivité agricole, à accélérer la création de valeur ajoutée et à améliorer les capacités productives, notamment par la numérisation et l'innovation technologique appuyées par la Banque de technologies pour les pays les moins avancés. À cet égard, il sera essentiel de stimuler les investissements dans les secteurs productifs, tels que les infrastructures (notamment les technologies de l'information et des communications, l'énergie et les routes), les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre (notamment l'agriculture et le tourisme) et le capital humain (en particulier l'éducation et la santé). Alors que les PMA se préparent à prendre part à la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, il convient de mettre davantage l'accent sur la mobilisation des moyens de mise en œuvre de ces priorités.